

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

RAPPORTEUR : J-C. BONNAMY

Délibération n° 2026-094

L'an Deux Mille vingt-six, le lundi 18 mai à 18H00,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont réunis à Bergerac au nombre de 58, 59 puis 60 en vertu de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 12 mai 2026.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Frédéric DELMARÈS

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET(1), Jean-Jacques CHAPPELLET, Olivier DUPUY(2), Pascal LIABASTE, Thierry AUROY-PEYTOU, Hélène LEHMANN, Alain CASTANG, Christophe GAUTHIER, Jean-François JEANTE, Julien CHOUET, Cyril GOUBIE, Lionel LACOMBE, Catherine TAVEAU, Pascal PRÉVOT, Sylvie RIVIÈRE, Cédric LOUGRAT, Emmanuel GUICHARD, Georges BASSI, Jean-Claude BONNAMY, Roseline HELLE, Anthony CASTAING, Christine FRANÇOIS, Patrick VERGNOL, Hélène CORMIER, Daniel GRUNTZ, Sylvie LECOCQ, Gaëlle EYRAGNE, Michel TERREAUX, Jean-Pierre FAURE, Jean-Roland GUY, Bernard MÉTIFET, Roger AUBRY, Geneviève TRESSOS, Christian SAUVANET, Christian SAUBADU, François DUHANT, Christophe ROUSSEAU(1), Laurent PESLERBE, Annabel LAVOIR, Valérie BOURNAZEL, William DESPUJOLS, Thierry ROUX, Philippe BIARD, Fabienne MARCOT, Philippe MALLARD, Valérie ROMANELLO, Arnaud DELAIR, Vanessa GOGUILLON, Nadia CHAFIK, Farid EL KADI, Julie TÉJÉRIZO, Sandra HEBLE, Sandrine HALTER, Jonathan PRIOLEAUD, Joëlle BELUGUE (remplace Julien VANDERSTRAETEN), Joaquina WEINBERG(3), Séverine PONS, Gaëlle SCHNEIDER, Christian GÉRARD.

ÉTAIENT ABSENTS (avec procuration) :

Olivier DUPUY a donné pouvoir à Cyril GOUBIE jusqu'à son arrivée dossier n°9

Serge PRADIER a donné pouvoir à Valérie ROMANELLO

Thierry LARELLE a donné pouvoir à Hélène LEHMANN

Pascal DELTEIL a donné pouvoir à Arnaud DELAIR

Jean-François MAGNOL a donné pouvoir à Emmanuel GUICHARD

Jean-Pierre FRAY a donné pouvoir à Thierry AUROY PEYTOU

Jean-Luc MARCILLAC a donné pouvoir à François DUHANT

Philippe GRÉGOIRE a donné pouvoir à Patrick VERGNOL

Jacqueline SIMONNET a donné pouvoir à Christine FRANÇOIS

Jean-Michel DREUIL a donné pouvoir à Christian SAUVANET

Laurence ROUAN a donné pouvoir à Jonathan PRIOLEAUD

Raphaëlle LAFAYE a donné pouvoir à Geneviève TRESSOS

Joaquina WEINBERG a donné pouvoir à Christophe ROUSSEAU

Agathe SAUMET-ROCHE a donné pouvoir à Philippe MALLARD

(1) arrivés avant vote du dossier n° 1 « Budget principal et budgets annexes – CFU 2025 - Adoption »

(2) arrivé avant vote du dossier n° 9 « Taxe de séjour sur le territoire communautaire - modification »

(3) arrivée après le vote du dossier n°21 « GEMAPI – Acquisition de la parcelle BZ 740 à Bergerac – Modification »

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Claude BONNAMY

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIÈRES 2025

Conformément aux dispositions de l'article 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées au cours de l'exercice clos est soumis chaque année à délibération du conseil de la communauté d'agglomération.

Ce bilan est annexé au Compte Financier Unique de l'exercice écoulé.

Au cours de l'année 2025, sur le budget principal, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a acquis plusieurs parcelles nécessaires à la réalisation du tracé de la Vélo Route Voie Verte sur les communes de Creysse, La Force, Le Fleix, Prigonrieux et Saint-Pierre-d'Eyraud. Un terrain a également été acheté sur la commune de Mescoules pour l'extension éventuelle de la zone d'activités du Roc de la Peyre à Sigoulès-et-Flaugeac.

Durant cette période, les ventes de quatre lots sont intervenues sur les budgets annexes de la Z.A.E. du Pôle Industriel de la Poudrerie à Bergerac, de la Z.A.E. de Cablanc et de la Z.A.E. de Saint-Lizier sur Creysse.

Le tableau joint en annexe présente le détail de ces opérations.

PROPOSITION :

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à prendre acte du bilan des acquisitions et des cessions foncières 2025 pour la C.A.B.

DÉCISION :

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte du bilan des acquisitions et des cessions foncières 2025 pour la C.A.B.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits à Bergerac ce lundi 18 mai 2026.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois, à compter des formalités de publication électronique et de transmission en Préfecture.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Claude BONMAMY



Le Président du Conseil Communautaire

Frédéric DELMARÈS

